

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 28 avril 2021

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Justice.

Dans son rapport annuel de 2020 le Contrôle externe des lieux privés (CELPL) a recommandé de créer un groupe canin propre à l'administration pénitentiaire dans le cadre de la détection de stupéfiants en prison. Dans ce même contexte, d'après le rapport de l'Ombudsman sur la problématique des stupéfiants en milieu carcéral de 2020, la Police Grand-Ducale souligne vouloir soutenir l'administration pénitentiaire dans sa volonté de vouloir se doter de chiens de dépistage en la conseillant notamment dans la sélection de maîtres-chiens.

D'après le même document, la mise en place d'un groupe canin est prévue pour l'année 2021 et l'utilisation des chiens renifleurs pourrait se faire sur tous les sites et dans tous les services de l'administration pénitentiaire.

En outre, selon un article du « Luxemburger Wort » paru en date du 10 mars 2020, le centre pénitentiaire à Schrassig aurait eu la possibilité de tester un nouvel appareil de détection de stupéfiants (IONSCAN 600).

Dès lors, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Justice :

- Quelle est la composition actuelle du groupe canin propre à l'administration pénitentiaire ?
- L'utilisation des chiens renifleurs est-elle réalisée au sein de tous les services du milieu carcéral ?
- Le détecteur de stupéfiants est-il toujours à disposition du centre pénitentiaire à Schrassig ? Dans l'affirmative, quelle est son efficacité ?
- Quels sont les chiffres exacts de détections de stupéfiants dans le milieu carcéral ?
- Quelles sont, selon Madame la Ministre, des pistes alternatives à poursuivre dans la lutte contre la présence de stupéfiants en prison, respectivement des offres de sevrage et de prévention ?

Veuillez croire, Monsieur le président, en l'assurance de notre profond respect.



Dan Biancalana
Député



Mars Di Bartolomeo
Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 28 avril 2021

Objet : Question parlementaire n° 4175 du 28.04.2021 de Monsieur le Député Dan Biancalana et de Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo - Création d'un groupe canin pour l'administration pénitentiaire

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés